

Fédération de Loire-Atlantique

Parti communiste français
41 rue des Olivettes, 44000 Nantes
Tél. : 02.40.35.03.00 Fax : 02.40.35.40.55

Nantes,
Le 17 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les défis restent entiers

Le Gouvernement vient d'annoncer l'abandon du transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique vers Notre Dame Des Landes. Cette décision est grave de conséquences pour les populations concernées, grave pour le développement, l'aménagement durable et équilibré de notre territoire.

Elle est à l'image de la méthode du Président de la République, qui, depuis son élection porte une démarche autoritaire, marquée d'une centralité renforcée, d'un non respect des populations, des collectivités et de ses propres engagements.

Ainsi, alors que le candidat Macron affirmait respecter le vote des 55,17 % d'habitants de Loire Atlantique qui ont exprimé un vote favorable au transfert, vote confirmé à 54 % par un récent sondage, le Président Macron fait le choix politique de céder à une minorité.

Devant ce recul, inutile et stérile d'agiter menaces et déploiement massif des forces de l'ordre. Alors qu'il faut préserver l'apaisement, empêcher tous débordements et les violences, personne n'a besoin d'un coup de communication d'un gouvernement qui a cédé sur l'essentiel.

Pour autant, face aux réalités d'aménagement équilibré et harmonieux de notre agglomération auxquelles nous sommes confrontés, cette décision ne clôt pas le débat du nécessaire transfert.

Demeurent les questions liées à la saturation de l'aéroport de Nantes-Atlantique qui a dépassé les 5 millions de passagers en 2017, demeurent les questions de qualité de vie des habitants concernés par le Plan d'Exposition au Bruit, demeure l'enjeu économique pour un territoire qui connaît une croissance record de population avec 1 000 000 d'habitants supplémentaires en Pays de la Loire et 600 000 en Bretagne d'ici à 2040, demeure l'enjeu environnemental lié à l'étalement urbain.

Pour ce qui nous concerne, avec une grande majorité de la population, notre conviction reste intacte quand à la nécessité d'un transfert pour répondre à l'ensemble des défis.

Aymeric SEASSAU
Secrétaire départemental